



RÉSEAU PROXIMMO

l'immobilier à taille humaine

Honoraires d'Agence

V E N T E	<p>Forfait de 2990 € TTC * (à la charge du vendeur) + 4.5 % TTC du prix de vente * (à la charge de l'acquéreur)</p>		
	<p>*Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires seront exclusivement à la charge du mandant acquéreur soit le forfait de 2990€ + 4.5% TTC</p>		
<p>Avis de valeur vente : 100 € HT soit 120 € TTC*</p>			
	<p>* Offert dans le cas d'une mise en vente</p>		
L O C A T I O N	Honoraires valables pour les locations entrant dans le cadre de la loi du 6 juillet 1989	Honoraires Locataire	Honoraires Bailleur
	Frais d'entremise		120 €
	Visite + constitution du dossier + bail	5% * (du loyer annuel)	5% * (du loyer annuel)
	Etat des lieux d'entrée	3€ / m² **	3€ / m² **
	<p>* étant ici précisé que le montant des honoraires ne pourra pas excéder 8€/m² ** pour les surfaces supérieures à 75 m² : forfait 225 € TTC</p>		
G E S T I O N	<p>Honoraires Gestion Locative 6% HT soit 7.20 % TTC Du montant du loyer Hors Charges</p>		
	<p>Assurance Loyers Impayés possible selon dossier</p>		
S Y N D I C	<p>Devis gratuit sur demande En fonction de Critères liés à la copropriété (nombre de lots, adresse, équipements,...)</p>		

Barème valable pour les mandats confiés à compter du 1^{er} avril 2021

Pour les biens destinés à usage commercial, professionnel ou artisanal, se référer à la grille de tarifs spécifiques